



**Association**  
**"Le Cercle des Amis de Jérôme Viaud"**  
Déclarée à la préfecture des Alpes-Maritimes le 6 juillet 2015

## BULLETIN D'ADHESION 2022

Nom ..... Prénom ..... Né(e) le .....

De nationalité ☐ Française ☐ Etrangère ....., résident fiscal en France

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone mobile ..... Téléphone fixe .....

Adresse mail .....

### IMPORTANT

#### CONSENTEMENT AUTORISANT LE TRAITEMENT DE MES DONNÉES PERSONNELLES

Je donne par le présent document, expressément et explicitement  
mon consentement au traitement de mes données personnelles indiquées ci-dessus.

☐ Je prends note que le traitement de mes données personnelles répond aux finalités décrites dans la charte de protection des données et,

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des mentions d'information relatives au recueil et aux traitements des données personnelles, décrits dans la charte figurant au verso du présent document.

**Merci de renvoyer ce document daté et signé à :**  
**Association "Le Cercle des Amis de Jérôme Viaud"**  
10 Boulevard du Jeu de Ballon – 06130 Grasse  
info@jeromeviaud.com - Tél. 06 64 92 83 05

Date :

Signature :

### VOUS POUVEZ AUSSI SOUTENIR L'ACTION DE JÉRÔME VIAUD

Et joindre votre participation de :

☐ 5 €

☐ 10 €

☐ 20 €

☐ 50 €

☐ 100 €

☐ 200 €

☐ 300 €

☐ 500 €

☐ Autres.....

**Je règle ma participation par chèque bancaire à l'ordre de : A.F.C.A.J.V**  
**Association de Financement du Cercle des Amis de Jérôme Viaud.**  
Agrément n°151138 du 3 septembre 2015

### VOTRE DON VOUS DONNE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT

*La contribution que vous faites aujourd'hui vous donne droit à une réduction d'Impôt sur le revenu de 66% du montant versé, dans la double limite de 20% de votre revenu imposable et de 15.000 € de dons par foyer fiscal.*

**Ainsi, si vous faites un don de 100€ votre contribution réelle est de 34€**

**Un reçu, à joindre à votre déclaration de revenus, vous sera adressé en avril 2023 pour votre contribution 2022.**

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des textes légaux relatifs à mon don, et figurant au verso.

# Mentions légales

## Dispositions des premiers et troisièmes alinéas de l'article 11-4 et du premier alinéa de l'article 11-5 de la loi du 11 mars 1988, relative à la transparence financière de la vie politique.

- Au premier alinéa de l'article 11-4 qui énonce que « Une personne physique peut verser un don à un parti ou groupement politique si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. Les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis ou groupements politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis ou groupements politiques ne peuvent annuellement excéder 7500 euros. »
- Au troisième alinéa de l'article 11-4 qui énonce que «Aucune association de financement ou aucun mandataire financier d'un parti ou groupement politique ne peut recevoir, directement ou indirectement, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Ils ne peuvent recevoir des prêts d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger, à l'exception des établissements de crédit ou sociétés de financement mentionnés au troisième alinéa.»;
- Au premier alinéa de l'article 11-5 qui énonce que «Les personnes qui ont versé un don ou consenti un prêt à un ou plusieurs partis ou groupements politiques en violation des articles 11-3-1 et 11-4 sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. »

---

## Charte de protection de données

Le Cercle des Amis de Jérôme Viaud accorde une grande importance à la protection des données personnelles de ses membres et de tous ses contacts, cette Charte présente ses engagements pour la protection de leurs données personnelles. (Conformément au RGPD entré en vigueur le 25/05/2018)

- Le responsable de l'ensemble des traitements des données est : l'Association « le Cercle des Amis de Jérôme Viaud » 10 Boulevard du Jeu de Ballon - 06130 GRASSE, Association politique agréée déclarée en Préfecture des Alpes Maritimes le 6 juillet 2015.
- Le Cercle des Amis de Jérôme Viaud collecte uniquement les données nécessaires dans le cadre de ses activités, la gestion des Operations de communication afin de vous adresser des informations sur son actualité et ses événements, vous proposer des contenus en lien avec les actions menées par Monsieur Jérôme VIAUD et par l'association le cercle des amis de Jérôme Viaud, de vous permettre de commenter ses publications et d'être interactifs, enfin de prospection politique et de propagande électorale en vertu de l'article 9.2.d du RGPD. Sauf accord contraire du contact.
- Ces informations d'identification et de contact : Nom, prénom, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone, adresse IP, sont collectées sur la base de votre consentement, ne seront conservées que si vous vous inscrivez librement auprès de notre association en remplissant notre « formulaire de consentement ».
- Afin de mener à bien ses activités de communication stipulées ci-dessus, vos données sont accessibles aux :
  - Services internes du cercle des amis de Jérôme Viaud dans la limite de leur habilitation.
  - A « Mailchimp » pour ses campagnes d'information le Cercle des amis de Jérôme Viaud utilise cet outil, qui détient les données de ses contacts, pour plus de détails aller sur le site « Mailchimp » : <https://mailchimp.com/legal/data-processing-addendum/>
  - Aux autorités (Commission Nationale des comptes de campagne et financement des partis politiques) afin de respecter une obligation prévue par la Réglementation, notamment pour le traitement des dons au profit du mandataire financier « A.F.C.A.J.V. » : la base légale des traitements des dons reposant sur l'obligation de conserver les données relatives aux donateurs effectuant un don au profit d'une association politique.
- Vos données personnelles ne seront conservées que pour celles dont vous nous avez donné votre consentement et supprimées au plus tard trois ans à compter de la date de ce dernier. Certaines de ces données pouvant toutefois être soumises à une obligation d'archivage légal seront conservées, notamment pour les opérations liées aux dons : les données concernant le Donateur pourront être conservées à titre de preuve, pendant toute la durée du délai de prescription légale relatif aux actions en matière de financement politique.
- Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition à leur traitement, à la portabilité de vos données et de retirer votre consentement à tout moment. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant par simple lettre à : Le Cercle des amis de Jérôme Viaud – 24 place aux aires – 06130 GRASSE, ou par courriel à : « [info@jeromeviaud.com](mailto:info@jeromeviaud.com) ». Le cercle des amis de Jérôme Viaud disposera d'un délai maximum d'un mois pour y satisfaire. Vous disposez aussi d'un droit de réclamation auprès de l'autorité de contrôle : CNIL 3 place de Fontenoy – TSA 80175 - 75334 PARIS Cedex 07.